



HAL
open science

Licence Sciences de la terre et de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre et de l'environnement. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035715

HAL Id: hceres-02035715

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035715>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053463

Domaine : Sciences , technologies, santé

Mention : Sciences de la terre et de l'environnement

Présentation de la mention

La mention Sciences de la terre et de l'environnement a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances et le savoir faire de base nécessaires dans les principaux domaines des Sciences de la terre et de l'environnement (géologie, géophysique, géochimie).

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La mention Sciences de la terre et de l'environnement ne comporte qu'un seul parcours, ce qui est cohérent au regard du nombre d'étudiants inscrits en troisième année. Le flux d'étudiants peut être augmenté par la passerelle existant avec la licence de Biologie. Les passerelles pouvant exister avec les IUT et les BTS ne sont pas mentionnées. Leur mise en place pourrait contribuer à augmenter les effectifs en deuxième et troisième années. Les unités d'enseignement obligatoire du premier semestre (5 unités sur 8 constituant le S1) de la licence sont en tronc commun aux mentions Physique Chimie, Sciences de la terre et Informatique, ce qui doit faciliter la réorientation des étudiants à la fin du premier semestre. De plus, cette mutualisation permet à la mention de se distinguer des licences Sciences de la terre et de l'environnement proposées par les universités voisines. En effet, pour ces dernières, les enseignements de la licence sont souvent mutualisés avec la mention Biologie. Cette formation bénéficie d'un pilotage structuré et l'évaluation des enseignements est effective. La répartition des enseignements en cours, travaux dirigés et travaux pratiques est équilibrée. L'aide à la réussite des étudiants de première année devrait être renforcée par la mise en place du tutorat tout au long des semestres 1 et 2, l'introduction d'enseignements relatifs au travail universitaire ou encore en développant l'orientation active des lycéens. De plus, afin d'améliorer le suivi des étudiants, le nombre d'enseignants référents en première année devrait être augmenté et plusieurs entretiens devraient être prévus durant le semestre. Il n'est pas indiqué si des unités favorisant le passage vers des licences professionnelles existent.

- Points forts :
 - Le pilotage de la formation.
 - L'évaluation des enseignements et de la formation.
 - La mutualisation des unités obligatoires du semestre 1 avec les mentions Physique Chimie et Mathématiques.



- Points faibles :
 - L'absence d'information sur les unités d'enseignement permettant le passage vers les licences professionnelles et sur les passerelles pouvant exister avec les autres formations à Bac +2.
 - Les insuffisances des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants (pas de tutorat d'accompagnement, nombre important d'étudiants suivi par un même référent, absence de procédures d'orientation active et d'UE de méthodologie du travail universitaire malgré un taux de réussite en trois ans moyen).

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable :

- de diminuer le nombre d'étudiants suivis par un même enseignant référent et de mettre en place un tutorat d'accompagnement tout au long de la première année,
- de mettre en place une UE de méthodologie du travail universitaire.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence semble être un des points forts de la formation. L'équipe pédagogique est composée des responsables d'UE de la discipline et des responsables des autres mentions scientifiques. Trois commissions chargées d'harmoniser les enseignements au sein de chaque champ disciplinaire ont été mises en place.

2 ● Projet pédagogique :

Par rapport au précédent contrat, il n'y pas eu de changement fondamental. Des remodelages ont été opérés pour tenir compte des remarques de la commission paritaire. Les unités d'enseignement proposées sont en adéquation avec l'objectif de la formation qui est de donner aux étudiants les connaissances et le savoir faire de base nécessaires dans les principaux domaines des Sciences de la terre et de l'environnement (géologie, géophysique, géochimie). Tout comme pour les mentions Mathématiques et Physique Chimie, la mise en place d'un tronc commun entre plusieurs mentions de licence devrait faciliter les réorientations en fin de semestre.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le responsable d'année joue le rôle d'enseignant référent. Une entrevue est obligatoire par semestre. Pour les primo-entrants, le nombre d'enseignants référents devrait être augmenté et plusieurs entretiens devraient être programmés dans un semestre. De plus, le tutorat d'accompagnement devrait être instauré. Des enseignements portant sur les méthodes de travail devraient être développés. L'aide à la réussite des étudiants devrait s'améliorer avec la mise en place du contrat qualité.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La quasi-totalité des diplômés suit un cursus au niveau master. Toutefois, la majorité des étudiants ayant obtenu la licence Sciences de la terre et de l'environnement effectue leur master dans une autre université.